



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E82636

VALABLE JUSQU'AU 16/10/2024

ÉDITÉ LE 18/12/2023

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 30/06/2008

Forme juridique : SAS

Capital : 240 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC STRASBOURG 2008 B 1358

Siret : 493 106 280 00040

Code NACE : 4321A

Numéro caisse de congés payés : 4029407-001

Assurance Responsabilité Travaux :

SMA SA 654970R 77 1259000/002 054041

Assurance Responsabilité Civile :

SMA SA 654970R 77 1257000/002 054040

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : VONTHRON ENTREPRISES

8 B RUE DE LA REDOUTE  
ZONE INDUSTRIELLE  
67207 NIEDERHAUSBERGEN

Téléphone : 03 88 32 44 21

Portable :

Site Internet :

E-mail : contact@vonthronsas.fr

Responsabilité légale :

KHOURY ABDALLAH PRÉSIDENT / DANGAIN LOÏC DIRECTEUR GENERAL  
DELEGUE

Effectif moyen : 38

Tranche de classification : EFF3

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	19/10/2023
3121	Tuiles plates (Technicité courante) Mention RGE	19/10/2023
3132	Ardoises (Technicité confirmée) Mention RGE	19/10/2023
3152	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité confirmée) Mention RGE	19/10/2023
3211	Étanchéité en matériaux bitumineux en feuilles (Technicité courante) Mention RGE	19/10/2023

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Fenêtres de toit	19/10/2023
<input type="checkbox"/> Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	19/10/2023
<input type="checkbox"/> Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	19/10/2023
<input type="checkbox"/> Isolation des combles perdus	19/10/2023

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE STRASBOURG  
BATIMENT « H22 » - 1ER ETAGE  
15 RUE JACOBI-NETTER  
67200 STRASBOURG CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.